

**Inclusion scolaire des élèves en situation de handicap  
Enseignants, AESH, personnels médicaux et sociaux,  
parents d'élèves, nous sommes tous concernés !**

**Mobilisation devant la DSDEN91  
mercredi 28 janvier 2026 à 14h00**

**pour dénoncer l'inclusion scolaire systématique et forcée  
et défendre les conditions de travail des personnels.**

Depuis la loi Montchamp de 2005, tous les enfants en situation de handicap sont inscrits et inclus par défaut dans des classes ordinaires dans les écoles, les collèges et les lycées.

En Essonne, le bilan de cette politique d'inclusion scolaire systématique et forcée des élèves en situation de handicap est de plus en plus dramatique.

La fermeture des établissements sociaux et médico-sociaux (IME, ITEP...) empêche les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un environnement et d'un enseignement adaptés, de soins et de l'accompagnement dont ils ont besoin.

Aujourd'hui, de nombreux enseignants se retrouvent seuls face à cette inclusion scolaire forcée et systématique. Les situations sont d'une extrême complexité : attention et vigilances extrêmes permanentes, gestes éducatifs spécialisés, crises violentes, agressivité verbale et physique, hurlements, fuites, automutilation.

Ces situations ne sont pas marginales. Elles sont devenues le quotidien. Pas une école n'est épargnée.

Ce sont quotidiennement des directeurs, des adjoints, des enseignants spécialisés, des AESH qui sont concernés et qui tentent de faire face. Mais, les conséquences sont désastreuses : sentiment d'échec et de culpabilité, perte de sens du métier, burn-out, arrêts maladie, accidents du travail.

Les parents aussi sont impactés. Faute de place en établissement spécialisé, ils vivent un véritable parcours du combattant. N'ayant pas de solution pour un accueil au périscolaire ou à la cantine, certains parents doivent cesser leur activité professionnelle.

**La FNEC FP FO 91 appelle les personnels de l'Éducation nationale, des secteurs sociaux et médico-sociaux, les parents d'élèves à se rassembler  
le mercredi 28 janvier 2026 à 14h00  
devant la DSSEN91 à ÉVRY Boulevard de France :**

- Pour la défense de l'enseignement spécialisé et adapté ;
- Pour l'abrogation de l'acte 2 de l'école inclusive, pour l'abandon des PIAL et des PAS ;
- Pour l'ouverture et la réouverture d'établissements spécialisés afin de garantir une place à chaque élève pour qui cela a été notifié ;
- Pour une diminution du nombre d'élèves par classe qui permettrait une prise en charge effective des handicaps quand leur inclusion est possible à l'école ;
- Pour la réouverture des places supprimées en IME et ITEP et la création des postes correspondants dans ces établissements ;
- Pour le recrutement d'AESH avec un statut de fonctionnaire de catégorie B avec de nouveaux droits (un temps plein à 24h avec un salaire correspondant, formation, mobilité...) ;
- La création d'une brigade de remplacement pour les AESH ;
- Pour le recrutement d'enseignants spécialisés et PsyEN-EDA pour restaurer et multiplier les RASED ;
- Pour le maintien des prescriptions, des notifications et le retour de la quantification de la quotité d'accompagnement par la MDPH.

Nous demandons une audience à Madame la DASEN de l'ESSONNE et à Madame La Préfète de l'Essonne pour faire entendre les demandes des personnels de l'Éducation Nationale et de leurs élèves en situation de handicap.